



Conditions générales

1. Sous réserve des autres dispositions des présentes conditions générales, les clients peuvent demander un remboursement pour l'achat d'un lot de produit HP éligibles indiqués dans le tableau ci-dessous (Montants de remboursement et Produits HP éligibles) entre le 01-06-19 et le 31-10-19. L'offre est limitée à 10 remboursements par bénéficiaire (même nom, même raison sociale) et non cumulable avec toute autre promotion spécifique HP.

Produits HP éligibles

Numéro de produit	Produit	Remise (EUR)	Disponibilité du produit
5ZY61A	HP DesignJet T525 36-in Printer	150,00 €	01-06-19 - 31-10-19
5ZY62A	HP DesignJet T530 36-in Printer	150,00 €	01-06-19 - 31-10-19

2. Pour bénéficier de l'offre, les clients doivent compléter le formulaire de demande de remboursement sur le site : hp.be/superpromo, y joindre en pièce jointe le scan de la (ou les) facture(s) sur laquelle (lesquelles) seront clairement apparents le libellé des produits éligibles, leur prix et leur date d'achat. Le participant ne doit pas envoyer de factures originales car elles ne lui seront pas retournées. La demande de remboursement doit être réceptionnée par HP dans la limite des 30 jours qui suivent l'achat et au plus tard le 30-11-19 à minuit.

3. La promotion est valide pour les produits HP éligibles achetés soit directement à HP soit à un revendeur agréé ou à un détaillant agréé de HP. La promotion est uniquement valide pour les consommateurs utilisateurs finaux (c.-à-d. les consommateurs qui achètent les produits pour leur usage propre) ; les demandes où les produits achetés qui seraient revendus ou loués à un tiers ne qui seraient pas éligibles pour cette promotion.

4. Après réception du formulaire de demande et des pièces justificatives, HP envoie au client l'accusé de réception par e-mail en provenance de "lfp.promotions@gps1.hp.com". L'e-mail stipule si la demande de remboursement a été oui ou non acceptée. HP s'efforce d'envoyer cet e-mail dans un délai de sept jours ouvrés. C'est au client de contacter l'équipe chargée de la promotion à l'adresse suivante : "lfp.promotions@gps1.hp.com" s'il n'a pas reçu de confirmation par e-mail dans ce délai.

5. Les clients ayant fourni un formulaire de demande incomplet en seront avertis par e-mail et auront la possibilité de fournir les renseignements requis dans un délai de sept jours ouvrés. Si le participant persiste à ne pas respecter les conditions générales, la demande de remboursement sera refusée. HP ne pourra être tenu responsable d'un retard en cas de réponse en dehors du délai de sept jours.

6. Le paiement s'effectue par libellé au nom individuel ou d'entreprise de l'acheteur mentionné sur la facture servant de justificatif d'achat et selon les coordonnées bancaires fournies en ligne par le client. Le paiement ne peut être versé à des particuliers sauf quand le produit a été acheté pour un usage personnel et que le nom du client apparaît comme acheteur sur la facture justificative de l'achat. En aucun cas des chèques ne seront émis.

7. HP s'efforce de traiter les demandes valides de paiements dans un délai de 45 jours ouvrés à compter de l'envoi de l'e-mail de confirmation au client ou le plus tôt possible par la suite. La responsabilité de HP ne sera pas engagée si les demandes sont traitées en dehors de ce délai.



Conditions générales

8. Si ce paiement du montant de remboursement constitue un imposable, c'est le destinataire qui est assujéti à l'impôt.

9. Le montant du remboursement sera uniquement payé après que le client, selon les directives de HP, se soit entièrement conformé aux conditions générales et aux instructions qui y sont liées.

10. En effectuant la demande, le client confirme accepter ces conditions générales. Le retour du produit HP admissible au vendeur / revendeur après soumission de la demande de remboursement annule le droit au remboursement du client.

11. Le droit belge s'applique. Les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles sont compétents de façon exclusive au cas où le Participant est domicilié en Belgique. Les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Luxembourg-Ville sont compétents de façon exclusive au cas où le Participant est domicilié au Grand-duché de Luxembourg.

12. Cette offre n'est pas accessible aux employés de HP, à ses agents, aux grossistes, aux revendeurs, au personnel commercial, aux détaillants, aux dépositaires participant ou à quiconque est en liaison avec la promotion.

13. Uniquement des consommateurs et utilisateurs professionnels domiciliés ou avec leur siège en Belgique ou au Grand-Duché de Luxembourg peuvent participer à cette action et les produits doivent être achetés en Belgique ou au Grand-Duché de Luxembourg. Cette offre ne peut pas être combinée avec d'autres offres promotionnelles ou des prix spéciaux offerts sur les produits admissibles.

14. Cette offre n'est pas accessible aux employés de HP, à ses agents, aux grossistes, aux revendeurs, au personnel

15. Les demandes doivent uniquement être soumises par le consommateur ou PME utilisateur final. Les revendeurs ne peuvent pas soumettre de demandes au nom de leurs clients.

16. Pour les questions concernant l'état de votre demande, veuillez envoyer un e-mail à :

["lfp.promotions@gps1.hp.com"](mailto:lfp.promotions@gps1.hp.com)

17. Le remboursement ne sera pas accordé à un client qui : a) n'a pas acheté un produit éligible HP durant la période de promotion ; et/ou b) n'a pas rempli correctement le formulaire de demande ; et/ou c) n'a pas fourni de preuve d'achat ; et/ou d) n'a pas fourni de preuve d'achat ; et/ou d) n'a pas soumis son formulaire de demande dans un délai de 30 jours à compter de la date d'achat ; e) a manqué de quelle façon que ce soit au respect de ces conditions générales telles que déterminées.

18. HP se réserve le droit de disqualifier les demandes incomplètes, modifiées ou non éligibles. Aucune responsabilité ne sera acceptée pour les soumissions qui auront été perdues, ou seront en retard, endommagées, mal distribuées, en attente à la poste ou insuffisamment affranchies. La preuve d'expédition ne sera pas acceptée comme preuve de distribution.

19. La responsabilité de HP ne peut être engagée pour aucune défaillance technique, matérielle, logicielle, du serveur, du site Web ou autres ni pour aucun dommage dans la mesure où cela a empêché le client/la cliente d'une quelconque manière de participer à la promotion.



Conditions générales

20. HP se réserve le droit de vérifier toutes les demandes de remboursement pour s'assurer que les conditions générales de cette promotion ont été respectées et pour demander d'éventuelles informations supplémentaires concernant une demande en particulier ou toutes les demandes et les documents justificatifs.
21. Tous les documents soumis pour cette promotion deviennent la propriété de HP et ne sont pas retournés. La soumission de documents faux, incorrects, mensongers ou frauduleux peut conduire à une disqualification pour cette promotion et les promotions futures de HP et exposer l'auteur à des poursuites.
22. HP peut annuler cette promotion si cela est requis pour des raisons juridiques ou commerciales découlant de la législation applicable.
23. Les décisions de HP concernant tous les aspects de la promotion quels qu'ils soient, sont définitives et exécutoires.
24. HP se réserve le droit de modifier ou d'annuler à tout moment les termes de cette offre sans préavis.
25. HP ne pourra être tenu responsable des pertes, dommages ou blessures, quelle qu'en soit la cause, découlant de cette promotion. Cependant rien dans les présents termes n'agit de manière à exclure ou limiter la responsabilité de HP en cas de mort ou de blessures corporelles du client, dont il aura été prouvé qu'elles ont été causées par la négligence de HP.
26. Dans le cas de demandes fausses, erronées ou de paiements en trop soit soumis par le client soit faits par HP, le client est tenu, après notification par écrit préalable de HP au moins jours à l'avance, de rembourser ou restituer tous les paiements faux, erronés ou excessifs et de maintenir hors cause et décharger HP de toute responsabilité, tout droit, tout dommage et toute obligation fiscale qui pourraient en résulter.
27. Cette promotion est soumise à la législation. Au cas où le Participant est domicilié en Belgique, le droit belge s'applique et les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles sont compétents de façon exclusive. Au cas où le Participant est domicilié au Grand-duché de Luxembourg le droit luxembourgeois s'applique et les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Luxembourg-Ville sont compétents de façon exclusive.
28. HP se réserve le droit de demander au client, en plus de la facture du produit acheté si celle-ci s'avère insuffisante comme preuve d'achat,, d'autres preuves d'achat et/ou de propriété (p. ex. L'image de l'étiquette portant le numéro de série, du code barres,...)
29. Si un produit est retourné (mettant fin au contrat de vente), aucune demande de remise ne peut être introduite. Le cas échéant, toute remise ayant déjà été payée doit être entièrement remboursée.